

S'inscrire en Formation continue

1. Qui relève de la Formation continue ?	1
2. Quelles sont les formations accessibles ?	1
2.1 Formations diplômantes	1
2.2 Formations certifiantes	1

Qui relève de la Formation continue ?

Personnes adultes en activité généralement âgées de plus de 28 ans :

Cadres des secteurs publics et privés

Demandeurs d'emploi

Professions libérales

Élus politiques

- * Ayant interrompu ses études supérieures depuis au moins deux ans
- * Finançant sa formation par le biais de financements liés à son emploi ou à sa situation professionnelle (employeur, OPCO, Pôle emploi) ou sur ses fonds personnels

Quelles sont les formations accessibles ?

Formations diplômantes

Le diplôme de Sciences Po Bordeaux qui confère le grade de Master peut s'obtenir de deux manières :

- * le diplôme de Sciences Po Bordeaux en cursus général :vous intégrez le cursus étudiant en tant qu'adulte en reprise d'études [parcours accessibles : APRI, ESSIS, MPCDT, RDS, SGM], selon les procédures classiques d'admissions.
- * le diplôme de Sciences Po Bordeaux en Executive Master : vous intégrez un cycle dédié au public formation continue selon des procédures particulières à chaque formation. Consultez les informations sur le cycle STPI-AS (action sociale) et le cycle STPI-ESS (économie sociale et solidaire).

Formations certifiantes

- * Certificat d'Études Spécialisées [CES] : cycle d'environ 250 heures minimum sur 5 mois à temps complet, intégré à l'un des parcours de 5e année du cursus classique étudiant (sauf BIRD, IEDG, GEO, JO et OENA qui ne sont pas accessibles).
- * Certificat de spécialité formation continue [CFC] : cycle d'environ 84 heures sur 6 mois en temps partagé, spécifique au public formation continue et à vocation professionnelle (management public, commande publique, économie sociale et solidaire, défense et aérospatial)
- * Certificat d'Études Politiques [CEP] : véritable programme pluridisciplinaire en langue française, le Certificat d'Études Politiques à Titre Étranger permet non seulement aux étudiants et aux salariés étrangers d'approfondir leurs connaissances en langue et civilisation françaises, de développer leur culture générale mais aussi de se familiariser avec la science politique grâce aux conférences d'études politiques.